

particulièrement le Canada, comme celui de la vérification, qui fait problème dans les négociations actuelles sur le contrôle des armements et le désarmement. L'Institut, dont le siège est à Genève, a été créé à la suite de la Première Session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement (UNSSOD I) et devait être temporaire. L'automne dernier, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution coparrainée par le Canada, qui prévoit l'établissement d'une institution autonome chargée de faire des recherches indépendantes sur le désarmement et les questions de sécurité connexes, en étroite collaboration avec le Département des affaires de désarmement. Elle sera financée par les contributions volontaires des États et par des organismes privés.

L'an dernier, lors de sa Deuxième session extraordinaire consacrée au désarmement, l'Assemblée a adopté des lignes directrices concernant la Campagne mondiale pour le désarmement. Le Canada a joué un rôle de premier plan dans la recherche d'un consensus sur ces lignes directrices qui prévoient aussi un examen annuel des activités entreprises dans le cadre de la Campagne. Il continuera à suivre de près les événements liés à la Campagne afin de voir comment il peut le plus efficacement contribuer à la réalisation des objectifs de cette dernière.

Dans sa déclaration à UNSSOD II sur la Campagne mondiale pour le désarmement, le Canada a souligné que, suivant en cela les recommandations du Document final de la Première session, il avait accordé une attention accrue aux activités de recherche et d'information du public réalisées au pays. Il estime essentiel que la Campagne soit menée dans le monde entier de façon équilibrée, factuelle et objective.